



**CROIX-ROUGE  
FRANÇAISE**



# Mécénat de compétences

## Valorisez les talents de vos collaborateurs

La Croix-Rouge française vous propose de mobiliser vos collaborateurs et de mettre leurs compétences au service des missions de notre association.



### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le mécénat de compétences est **un transfert gratuit des compétences** de vos collaborateurs sur leur temps de travail en faveur d'une association ou d'une fondation.

Le mécénat de compétences intervient soit dans le cadre d'une **prestation de services**, soit dans le cadre d'un **mise à disposition**, pour une période pouvant aller jusqu'à 3 ans.

L'objectif est d'**accompagner la Croix-Rouge française** dans la pérennisation, le développement ou le fonctionnement quotidien de ses actions, mais aussi d'apprendre et partager ses compétences pour vivre pleinement l'expérience.

### OÙ RÉALISER UNE MISSION ?

**Toutes les structures et établissements** de la Croix-Rouge française sont éligibles au mécénat de compétences.

### LES TYPES DE MISSION

#### COUP DE POUCE

Vous pouvez mettre votre motivation et votre énergie pour des actions terrains (bricolage, accueil, collecte, ...)

#### GESTION DE PROJET

Vous pouvez mettre vos compétences professionnelles et/ou personnelles au profit d'un projet unique local ou national.

#### EXPERTISE

Vous pouvez aider à structurer des activités grâce à votre expertise (finance, digital, juridique, logistique...)



**CROIX-ROUGE  
FRANÇAISE**

## UNE RÉPONSE À VOS ENJEUX RSE

### Les collaborateurs

Les collaborateurs recherchent davantage de sens et un alignement entre leurs valeurs et celles de leur entreprise. Le mécénat de compétences est une source de remobilisation au travail, une manière d'exprimer ses talents différemment et d'acquérir de nouvelles compétences. C'est également un facilitateur d'engagement associatif et une expérience transformatrice.

### Les entreprises

Au sein de l'entreprise, le mécénat de compétences se traduit par une adhésion renforcée aux valeurs de l'entreprise, un lien plus solide et une meilleure fidélité des collaborateurs. Ce dispositif permet également une meilleure gestion des carrières, comme par exemple un temps de respiration, un moyen de reprendre confiance au retour d'un long congé ou encore une transition en fin de carrière vers un projet de retraite.



## POURQUOI CHOISIR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE ?

### Pour les collaborateurs

- Des actions très diversifiées et ambitieuses dans 5 champs d'actions
- Des missions proches de chez vous, partout sur le territoire.
- Une expérience unique au sein du plus grand mouvement humanitaire au monde, au plus près des enjeux de terrain

### Pour les entreprises

- Être accompagné dans le développement d'autres formes d'engagement pour en faire un véritable projet d'entreprise.
- S'associer à l'image positive d'une organisation reconnue, une marque forte qui bénéficie d'une puissante notoriété et d'un capital-confiance important.
- Valoriser le temps passé par vos salariés dans l'association et bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 60 %.

## CONTACT

Gaëlle JHAMALODINE - Responsable Mécénat de compétences  
[mecenas.competences@croix-rouge.fr](mailto:mecenas.competences@croix-rouge.fr)  
Campus Croix-Rouge française - 21 rue de la vanne 92120 Montrouge  
[www.croix-rouge.fr/mecenas-de-competences](http://www.croix-rouge.fr/mecenas-de-competences)

